

3o Par la voie cutanée.—L'application sur le derme dénudé est trop douloureuse et doit être très légère.

Les pommades ne sont pas absorbées.

4o Par la voie hypodermique.—On emploiera de préférence le bihydrochlorate de quinine, le plus soluble et le plus riche en quinine, le plus facile à conserver, ou un sel moins soluble avec addition d'un acide. Les injections seront pratiquées avec toute l'asepsie désirable, à la dose de 1 à 4 c. cubes de la solution faible à 25 cent. pour 1 centimètre cube ; on procédera avec lenteur au même endroit, en s'arrêtant un peu de temps en temps, pour éviter la douleur, les eschares, les indurations et les abcès. Les injections faibles, faites proprement, n'ont jamais d'inconvénient.

II. Relativement aux troubles consécutifs à l'emploi de la quinine, ils peuvent être rangés comme suit :

A) L'amblyopie quinique.—Rare, rapide dans son début, grave dans ses suites, d'où peut résulter la cécité complète.

B) La surdité.—Rare également, mais bourdonnements d'oreilles passagers et fugaces.

C) Les troubles de l'intelligence et de la parole.—Peu importants, caractérisés par un léger enrouement, quelquefois du mutisme et différentes amnésies.

D) Accidents cardiaques.—Véritable poison du cœur, affaiblissant le pouls et la tension artérielle. Contre-indiquée formellement dans les affections où le cœur a besoin de toute son énergie et son activité.

E) Troubles gastro-intestinaux.—Vomissements et diarrhée parfois mortels.

F) Troubles de l'appareil génito-urinaire.—Douleur, oligurie, rétention d'urine, albuminurie, hématurie, troubles menstruels, avortement.

G) Eruptions quiniques : érythème simple et eczémateux, affectant parfois la forme de dartres, de purpura simple ou hémorrhagie.

Tandis que la plante d'eucalyptus possède des propriétés thérapeutiques aussi nombreuses qu'incontestées, les teintures, essences, eucalyptol le plus pur qu'elle sert à préparer, exercent plus ou moins rapidement sur le tube digestif une action des plus irritantes et causent des troubles locaux et généraux qui ne permettent pas d'en continuer l'emploi. Pour remédier à ces graves inconvénients, M. Anthoine, pharmacien, a entrepris de rechercher une préparation d'eucalyptus offrant une composition fixe et une activité toujours identique, sans jamais produire d'intolérance ni d'action irritante sur le tube digestif. A la suite de ces recherches, il est parvenu à préparer un nouveau produit cristallisé, auquel il a donné le nom "d'eucalyptéol".